

Les subsides

Qu'allez-vous faire au sujet du fonds de recherche sur l'incidence du progrès technique? Car je puis vous le dire, les personnes qui obtiennent huit des 13 subventions accordées jusqu'ici...

M. Althouse: Ce ne sont que des subventions.

M. Hawkes: ... huit des 13 contrats n'ayant pas fait l'objet d'appel d'offres touchent des syndicats ou des associations d'employés et, la plupart du temps, ces personnes ont peut-être un lien entre elles. Je ne connais pas les beaux-frères, les belles-sœurs, les cousins au troisième degré ou les cousins issus de germains. Je sais que bon nombre des membres du conseil ont appuyé des candidats NPD aux dernières élections et je demande ceci aux députés du Nouveau parti démocratique: Pensez-vous véritablement que, parce qu'ils ont soutenu votre candidature, participant ainsi au processus démocratique, ils seront exclus de toute participation à un secteur d'activité humaine qui leur convient parfaitement, dans lequel ils sont particulièrement experts et où nous avons tout lieu de croire qu'ils offriront le meilleur produit au meilleur tarif possible pour les contribuables canadiens? C'est le cas de ces groupes et nous estimons qu'ils doivent être financés.

Des voix: Bravo!

M. Hawkes: Ces députés vivent dans une sorte de rêve, monsieur le Président, et ils n'ont pas les pieds sur terre. Il n'y a pas d'appel d'offres pour toutes les opérations bancaires dont se chargent les caisses populaires et les principales banques pour le gouvernement fédéral. Nous ne faisons pas d'appel d'offres quand nous confions un travail à des comptables, à des avocats, à des experts-conseils ou à d'autres professionnels. Et quand il s'agit d'artistes, comment pourrions-nous faire des appels d'offres?

• (1640)

M. Deans: Vous êtes ridicules.

M. Hawkes: Nous sommes ridicules? Le leader parlementaire du NPD (M. Deans) affirme que nous sommes ridicules. Comme notre leader parlementaire (M. Hnatyshyn) l'a souligné, monsieur le Président, nous dépensons pratiquement \$500,000 pour le débat d'aujourd'hui. Nous discutons du fait que le gouvernement du Canada a choisi un fournisseur de biens et services et lui a versé \$26,000. Tout le travail a été fait et il n'y a pas eu de plaintes. Nous avons même obtenu en plus des conseils qui permettront aux contribuables d'économiser \$500,000 cette année, l'année prochaine et l'année suivante. Les députés d'en face trouvent cela consternant, monsieur le Président. Ils veulent nous faire dépenser \$500,000 pour discuter de l'horrible chose qu'a faite le gouvernement en choisissant le meilleur fournisseur du pays pour faire un excellent travail. Monsieur le Président, il y a vraiment quelque chose qui ne tourne pas rond dans leur raisonnement.

Des voix: Bravo!

M. Hawkes: Je constate que je n'ai plus beaucoup de temps, monsieur le Président, alors que j'ai encore tant de choses à dire. Je siège à la Chambre depuis six ans. Les lois que nous devons au gouvernement précédent, et que le NPD a appuyées neuf fois sur dix, ont entraîné la création de commissions et

d'autres organismes dont les membres du conseil d'administration pouvaient être nommés par décret.

M. Heap: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Puisque le député a dit que nous devrions nous en tenir aux faits, il admettra sans doute que son parti a appuyé les libéraux au moins deux fois plus souvent...

Le président suppléant (M. Charest): Je regrette, mais ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Hawkes: Monsieur le Président, les députés se souviennent naturellement de l'avalanche de nominations à laquelle nous avons assisté juste avant les élections. Je ne veux pas citer le nom de tous les anciens députés qui ont été nommés à des conseils et à des commissions, mais il y a eu trois nominations d'ambassadeurs, et dans un cas il s'agissait d'un nouveau poste. Il y a eu cinq nominations à la magistrature, une à la Commission des libérations conditionnelles, une au Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes, une à la Commission canadienne des transports, une à la Voie maritime du Saint-Laurent, une à l'Office des provenances du Canada et une au Conseil de la sécurité aérienne. Il y a eu d'autres nominations à la société de Havilland, à la Société pour l'expansion des exportations, à la Canadian Sealing Industry et à la Société du crédit agricole. Et la liste continue. Faut-il rappeler à la Chambre que la politique du gouvernement minoritaire, de 1972 à 1974, la politique publique du NPD, portait essentiellement sur la création de conseils et de commissions indépendantes du Parlement du Canada, mais qui permettaient quand même au cabinet de procéder à des nominations à la direction de ces organismes et de dépenses les deniers publics sans trop avoir de comptes à rendre aux contribuables.

C'est l'essence de la politique publique au Canada. Elle part du principe que les élites sont destinées à gouverner. Il se dégage de la motion à l'étude aujourd'hui un système qui menace les Canadiens. Et cette menace, c'est que si on a un ami ou un associé qui se trouve, par hasard, marié à quelqu'un qui a des contacts dans les milieux politiques, une partie de ses affaires s'envole en fumée. Mieux vaut donc ne pas faire de bénévolat, ni encourager sa famille et ses proches à en faire, ni participer non plus à la vie démocratique du pays. Il faut laisser les élites diriger le pays. Voilà l'essentiel de cette politique.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Charest): Comme il est 17 h 45, il est de mon devoir de mettre immédiatement aux voix toute motion relative aux travaux des subsides conformément à l'article 62(9) du Règlement. La motion est la suivante: M. Deans, appuyé par M^{me} Jewett, propose:

Que, de l'avis de la Chambre, l'adjudication sans appel d'offres d'un contrat au beau-frère de l'actuel ministre des Finances par le gouvernement du Canada constitue un geste inacceptable.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Charest): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.